

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 9 Juillet 2025 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

21

⇒ Nombre de membres présents : 15

⇒ Nombre de membres ayant donné procuration : 6

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 juillet à 18 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 11 juin de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle Robert Robert, au siège de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLISHEIM
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH

⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20250709-DEL IB202530

MEMBRES REPRESENTES :

M. Bernard RAULIN, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Gilbert ROTH, ayant donné procuration à Mme Claire LIEBERT-PERRAT
M. Laurent BERTRAND, ayant donné procuration à M. Thierry SIEFFER
M. François SCHNEIDER, ayant donné procuration à Mme Sylvie THOLE
M. Nicolas WINLING, ayant donné procuration à M. Fabien BLAESS
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Frédéric BIERRY, Président de la CEA
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
M. Sébastien JACOB, Conseiller municipal de WOLXHEIM
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20250709-DEL IB202530

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES - RENOUELEMENT CONVENTION CCRMM MISE A
DISPOSITION**

N° 2025 -301 PETR

EXPOSE

Les fonctions de secrétaire administrative et comptable ainsi que le suivi technique et administratif des ressources humaines au PETR, est assuré par un agent mis à disposition par la CCRMM.

Afin que l'agent puisse continuer à assurer ces fonctions indispensables au bon fonctionnement du PETR, Il y a lieu de renouveler la convention de mise à disposition.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment les articles L.512-12 à L.512-15 ;

VU le décret N° 2008-580 du 18 Juin 2008 modifié, relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

VU la convention de mise à disposition à compter du 1er octobre 2022 entre la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG et le PETR Bruche Mossig, portant mise à disposition de Madame Estelle PALFRAY au PETR à raison de 21h00 (durée réelle 24h donnant droit à RTT) de service hebdomadaire pour assurer les fonctions de secrétaire administrative et comptable ;

VU l'accord de l'intéressée quant à cette mise à disposition ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité

approuve

le renouvellement de la convention de mise à disposition par la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG de Madame Estelle PALFRAY, pour assurer les fonctions de secrétariat administratif et comptable du PETR Bruche Mossig, à compter du 1er octobre 2025 pour une durée de 3 an renouvelable, soit jusqu'au 30 Septembre 2028,

autorise

le Président à signer ladite convention,

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20250709-DEL IB202530

charge

le Président de son exécution et des formalités correspondantes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Daniel ACKER

Le Président,



Alain FERRY



Transmis au représentant de l'Etat le : 10/07/2025

Publié le : 15/07/2025

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20250709-DEL IB202530